

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE BOUIRA

SOUS-DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAUX DE TRANSPORT

Réf: AT/DO/SDTO/DRT/163 /2019

Bouira, le :27/10/2019

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

ETF ETH AIT OUFEROUKH OMAR

Objet : Première mise en demeure.

Suite à la sortie de la commission technique sur le site ce jour le : 24/10/2019, cette dernière a constaté que :

- **Le chantier n'est pas sécurisé,**
- **Le non respect des normes technique du CDC : (Distance entre le grillage avertisseur et les tubes en PEHD),**
- **Le non respect de la profondeur de la tranchée ainsi que toutes fournitures pour remblayage.**

A cet effet, j'ai le regret de vous informer, que je vous mets en demeure, afin d'entreprendre les travaux de réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à Fibres Optiques entre RSS DIRAH et le Site 4G AT TOUTA ; dont les travaux vous ont été confiés selon l'ODS N°:087/DO/2019 du 02/09/2019.

Comme je vous demande, de procéder en urgence à refaire une partie de la fouille en tranchée en respectant les normes techniques du CDC, et ce dans un délai n'excédant pas les vingt-quatre heures (24h).

Faute de quoi, il vous sera appliqué des réserves coercitives prévues par la réglementation en vigueur (résiliation de contrat et la mise sur la liste noire).

Algérie Télécom-SPA
Directeur Opérationnel de Bouira

Signé: Anselhaim BOUTACHRI

